

La problématique des métiers langagiers au Rwanda : défis et stratégies

Emmanuel Nikuze

Division des Sciences du Langage
Programme de Recherche en Science et Société
Institut de recherche scientifique et technologique (IRST) de Butare
nikuzemmanuel@yahoo.fr



Synergies Afrique des Grands Lacs n° 1 - 2012
pp. 45-55

Résumé : Le présent article a pour but de dresser un cadre de réflexion sur les défis et les conditions de promotion des métiers langagiers au Rwanda. Il met en évidence et analyse des obstacles et propose des pistes de solutions en insistant notamment sur l'adoption des approches multidisciplinaires, technologiques et sur le travail en réseau pour la diversification et la visibilité des professions langagières. En outre, il souligne qu'il importe d'envisager les métiers du langage dans l'optique d'une économie du marché. Il énonce enfin des recommandations à l'endroit des décideurs politiques, des institutions académiques et des langagiers.

Mots-clés : industries du langage ; langagiers ; métiers langagiers ; réseautage ; Rwanda.

Problems related to language professions in Rwanda: challenges and strategies

Abstract: This paper aims at drawing up a research framework on the challenges and conditions of the development of language professions in Rwanda. It reveals and analyses challenges and offers solutions, recommending the adoption of pluridisciplinary and technological approaches, as well as of networking activities in order to diversify language professions and increase their visibility. More particularly, it underlines the importance of considering language professions within the context of the market-based economy. Finally, it formulates recommendations intended for decision makers, academics and professionals.

Keywords: language sector; language professionals; language professions; networking; Rwanda.

Introduction

Au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, nous avons vu s'effondrer le mur qui séparait les disciplines langagières des autres domaines de l'activité humaine. Les spécialistes et experts de divers horizons, et même les entreprises industrielles, se sont de plus en plus intéressés aux perspectives offertes par la langue. Il en a résulté un entrecroisement langagier et technologique qui a fait entrer la langue dans un processus de transformation destiné à l'introduire dans des systèmes complexes d'information et dans des outils diversifiés, appelés à modeler l'univers économique, professionnel,

social et culturel des sociétés. Ainsi, dans une tentative de dresser un cadre de gestion des applications issues de ce mariage, Donzel et ses collaborateurs lancèrent lors du colloque de la COFORMA en 1982, le concept d'« industries du langage », terme forgé sur le modèle de l'expression « industries culturelles » déjà en circulation (Abbou *et al.*, 1987 : 19). Par ailleurs, André Abbou et ses collègues du DAICADIF y ont consacré un développement assez détaillé dans leur ouvrage publié en 1987 (Abou *et al.*, 1987). Cependant, il devint évident au fil des années que la langue avait des retombées dans des secteurs beaucoup plus nombreux que le traitement automatique des langues. C'est ainsi que le concept de professions langagières, ou encore de métiers langagiers fit son apparition pour désigner une pléthore d'activités à caractère économique dont le matériau de base est la langue - activités destinées à produire des biens matériels ou immatériels, hérités ou non de l'intelligence artificielle.

Force est pourtant de constater que les décideurs vivent dans la triste méconnaissance de cette réalité. À ce sujet, le Rwanda ne fait pas exception. Or, un pays comme le Rwanda est appelé à prendre rapidement conscience de ce phénomène, à prendre d'urgence des décisions de nature interventionniste et à investir substantiellement dans le développement des métiers langagiers, pour être en mesure de continuer sur sa lancée et d'atteindre pleinement ses objectifs de développement. Face à ce défi, quelles sont les conditions politiques et méthodologiques de développements d'une véritable industrie langagière au Rwanda ? Le but de cet article est de dresser un cadre de réflexion sur ces questionnements. À la lumière de travaux pertinents, nous examinons dans les pages qui suivent le bilan, les défis et les opportunités des métiers langagiers au Rwanda avant de dégager en ébauche des solutions aux problèmes relevés.

1. Le professionnalisme langagier dans le Rwanda précolonial et colonial

Au sujet du Rwanda précolonial, nous ne ferons qu'une description sommaire des faits. Il est connu que quelques spécialistes de l'art de la parole vivaient autour de la cour royale, bénéficiant ainsi à la fois de la protection et des faveurs du roi (Rugamba, 1987 : 29-37). Ces penseurs du roi (*intitî z'ûmwaâmi*) étaient surtout des aèdes dynastiques « *abasîzi* », des compositeurs de poèmes guerriers « *abahiimbyi* », les spécialistes de la poésie pastorale « *abîisi* », sans oublier les « *abîiru* » ou spécialistes du code ésotérique qui s'occupaient de l'« *ubwîiru* » et de sa transmission, les généalogistes, les musiciens de la cour royale, les spécialistes des récits de guerre, etc. Pour la plupart de ces créations, à l'exception du code ésotérique qui n'était généralement connu que par les « *abîiru* », d'autres personnes s'exerçaient à mémoriser les textes et en devenaient déclamateurs lors des veillées et en d'autres circonstances, rappelant les jongleurs, les ménestrels, les troubadours et les trouvères du Moyen-Âge. Depuis le début de la période coloniale, une grande partie de ces textes a été collectée et couchée par écrit par les chercheurs occidentaux et rwandais (Nkusi et Nkejabahizi, 1997 : 29-46). C'est donc à ces détenteurs des traditions orales que nous devons toute la connaissance de la littérature rwandaise et même l'essentiel de l'organisation sociopolitique du Rwanda précolonial. On pourrait à juste titre les comparer à des archivistes modernes.

À l'époque coloniale, la littérature (la poésie) s'est surtout attachée à dépeindre une société en mutation (Kayumba, 2004 : 71-99). Le Rwanda moderne a changé à bien des égards. Le rôle des anciens détenteurs de la littérature orale a tout simplement disparu. Les nouvelles formes de diffusion et d'acquisition des connaissances introduites par la

suite ont ouvert de nouvelles perspectives en métiers langagiers. Nous allons essayer de décrire la situation actuelle dans le pays, en mettant l'accent sur les opportunités possibles et les défis qu'il faudra surmonter.

2. Les défis du professionnalisme langagier dans le Rwanda moderne

2.1. Domaine de la littérature et des médias

Dans le domaine de la création et de la diffusion des productions littéraires, un pas a été franchi en ce qui concerne le roman, la poésie, le théâtre, la nouvelle et la chanson (Houdeau, 1979 ; Munyarugerero, 1982 b, 1983 ; Nsengimana, 1986 ; Nkejabahizi, 2009 ; Nkejabahizi et al., 2009). Les années 70 ont été particulièrement productives, surtout à la suite des concours d'écriture qui ont été organisés (Munyarugerero, 1982 a). Pour le moment, l'audience dont bénéficie le théâtre radiophonique - Indamutsa, Urunana, Musekweya - (Murasira, 1999 : 18-59 ; Bagambake, 2005 : 35), le théâtre scénique (Mugengano, 2003 : 69-79) et la chanson rwandaise atteste de la vitalité de ces genres d'expression artistique, même s'il reste encore beaucoup à faire dans ces domaines. Toutefois, d'autres genres, comme le roman-photo, le roman policier, la science-fiction, la bande dessinée, etc., restent très peu, sinon pas du tout, développés. Nous n'avons pas l'intention de dresser ici le bilan de tout ce qui a été fait. Cependant, dans l'ensemble, nous avons l'impression que le bilan est insuffisant, et ceci pour plusieurs raisons.

En fait, il n'existe pas d'artistes qui ne vivent que de leur activité littéraire et qui sont reconnus comme tels par la société, soit à titre individuel soit au sein de groupements ou de clubs. L'on a toujours affaire à des auteurs occasionnels et à des amateurs ne pouvant vivre de l'usufruit de leur créativité et de leur travail. Plusieurs causes sont à la racine de cette situation. Premièrement, il n'existe pas de tradition d'écriture et de lecture destinée à la masse publique depuis l'époque coloniale. On peut aussi avancer l'absence de toute structure éditoriale des œuvres de production littéraire (Nkejabahizi et al., 2009 : 8). L'usage des technologies de l'information dans la littérature est, au demeurant, inconnu au Rwanda. En plus, la quasi-inexistence d'une critique littéraire professionnelle ne fait fatalement pas avancer les choses. Vient enfin l'épineuse question du choix de la langue d'écriture pour une population majoritairement kinyarwandophone. Si bien que la littérature rwandaise, pourtant abondante vu la quantité de productions non encore publiées, reste condamnée à l'obscurité.

Dans le domaine de la presse, il y a lieu de noter qu'après le génocide de 1994 un pas a été franchi avec l'augmentation et la diversification des médias et la reconstitution du secteur dans son ensemble. Plusieurs journaux, y compris un quotidien en anglais, sont aujourd'hui en circulation, ce qui permet de penser que les Rwandais commencent à s'intéresser à la lecture. Vingt-neuf stations radio au moins et quelques stations de télédiffusion sont opérationnelles dans le pays. On note aussi une augmentation du nombre de sites web populaires, avec des contenus en kinyarwanda dédiés à l'information et à la publicité. Cette tendance à l'amélioration quoiqu'encore insuffisante s'explique par diverses raisons, entre autres la création, en 1996, à Butare, d'une Licence en Journalisme et Communication, et, en 2008, de l'ouverture de la *Great Lakes Media School*, qui offre une formation professionnelle de courte durée à l'intention des journalistes amateurs. Par ailleurs, les progrès rapides du pays en matière de technologie de l'information jouent un rôle de premier plan dans ces progrès. Il reste néanmoins

beaucoup à faire dans le domaine des médias et de leur contenu ainsi que sur le plan de la formation des journalistes - sans oublier le problème des technologies utilisées et celui de l'usage des langues.

2.2. Domaine des sciences du langage

Sans chercher à dresser le bilan de tout ce qui a été accompli, il faut reconnaître que beaucoup de choses ont été réalisées, surtout au niveau de la description de la langue elle-même (Nkusi et Nkejabahizi, 1997). On compte un certain nombre de linguistes qui travaillent comme chercheurs et/ou enseignants. Leurs travaux (mémoires, thèses, articles) sont satisfaisants quoiqu'il y reste, là encore, beaucoup à faire. De graves problèmes subsistent en effet, que nous aimerions souligner avec force.

2.2.1. Problème de planification ou d'aménagement linguistique

Parlons tout d'abord du processus de prise de décision dans le cadre de la politique linguistique. En principe, les spécialistes en la matière (linguistes, politologues, sociologues, etc.) doivent être étroitement associés, particulièrement lors de la phase d'investigation préalable qui a pour but de comprendre la situation de terrain. Il est dommage qu'au Rwanda, les réformes linguistiques soient mises en route en ignorant cette phase, pourtant obligée. Les conséquences sont catastrophiques.

Nous citerons un cas parmi les plus parlants et dont le coût financier n'est pas sans rappeler la gravité du problème. En 2008, malgré tout un faisceau de preuves et un grand nombre d'études de cas attestant les avantages de laisser l'enfant apprendre dans sa langue maternelle dans ses premières années d'école (Haliday, 1978 ; Hayman, 2005 ; Mukama, 2007, 2008 ; Ntakirutimana, 2005 ; Wells, 1999), le Gouvernement a pris la décision de faire de l'anglais la seule langue d'instruction à tous les niveaux de l'éducation, y compris au premier cycle de l'enseignement primaire. Cette décision a été prise sans consulter les spécialistes en didactique des langues ou en sociolinguistique qui auraient conseillé l'État sur ce qu'il convenait de faire et sur la manière de le faire. Ce n'est que tout récemment, début 2011, que le ministère de l'Éducation est revenu sur sa décision, en fixant que l'on doit désormais enseigner en kinyarwanda lors des trois premières années de l'école primaire et organiser, tout au long de ces trois années, un cours d'apprentissage de l'anglais (langue dans laquelle la connaissance sera véhiculée dès la quatrième année). En conséquence de quoi il faudra d'urgence produire de nouveaux manuels scolaires en kinyarwanda.

On pourrait multiplier les exemples de ce genre, où de bonnes intentions se sont soldées par un échec par suite de décisions linguistiques prises sans consultation préalable des spécialistes, ou sans tenir compte des conseils des experts. Il en est notamment ainsi des travaux terminologiques de l'ancienne Commission nationale de Lexique (*Urutonde*) entrepris depuis la réforme scolaire de 1978 (Musabeyezu, 2005), ou encore des tentatives bafouées de standardisation de l'orthographe du kinyarwanda (Bizimana, 2002 : 32 ; Munyakazi, 1992 : 178, 192) ; Mutanguha 2005 : 68-72).

La création d'un commissariat ou d'une académie des langues qui serait chargé de la gestion de la politique linguistique, y compris la conception, l'implémentation et le suivi des métiers langagiers à l'échelle du pays, se fait toujours attendre, ce qui constitue un

handicap majeur. Les grandes orientations de la politique linguistique ne sont nulle part définies de manière vraiment claire. À tel point que les chercheurs langagiers ne savent pas comment intégrer leurs recherches dans un plan global de la politique nationale de recherche.

Il est aussi déplorable qu'on ne dispose pratiquement pas de statistiques détaillées en matière démo-linguistique et qu'on ne trouve nulle part d'atlas linguistiques précis concernant le Rwanda et la sous-région des Grands Lacs. Si le Rwanda reste encore un État trilingue, du moins constitutionnellement, les modalités d'exécution de cette politique n'ont jamais été clairement définies en tenant compte de l'expertise des professionnels langagiers, en sorte que l'établissement des politiques linguistiques est basé sur une connaissance insuffisante de la réalité de terrain.

La création d'un office national pour la promotion des langues sera une première étape dans la mise sur pied d'un cadre institutionnel et légal qui assurera l'efficacité des autres actions. Une telle institution est nécessaire pour prendre en main la gestion des questions linguistiques et, en particulier, pour canaliser les efforts de professionnalisation des métiers langagiers. Il faut comprendre que le souci est de pouvoir créer des emplois, et de ce point de vue, une instance étatique ne peut être que bien indiquée, ne fût-ce que pour amener l'État à jouer le rôle qui, en fin de compte, est le sien. Une politique linguistique claire, cohérente et détaillée doit être définie pour orienter toutes les actions ; des stratégies de sa mise en application doivent être déterminées selon un plan rigoureux.

2.2.2. Manque de pragmatisme dans la recherche langagière

Sur le plan interne même, l'on conviendra que le type de recherche privilégié en sciences du langage souffre trop souvent d'un manque de pragmatisme et reste trop théorique, ce qui entrave son accessibilité et son utilité pour le public. Par exemple, on attend depuis longtemps la publication de produits essentiels comme des dictionnaires et des grammaires usuels imprimés ou sur support numérique. Ces produits sont très attendus, surtout par les touristes et autres étrangers qui veulent se familiariser avec la langue et la culture rwandaises. Malheureusement, les institutions responsables semblent indifférentes à cette demande pressante.

Il faut donc établir une politique claire en matière de recherche linguistique. L'État doit investir à ce niveau. Dans tous les cas, le financement doit aller prioritairement à des projets susceptibles d'avoir des retombées sociales et économiques considérables. Par exemple la localisation de logiciels, de corpus commercialisables, de dictionnaires mono- et bilingues, de dictionnaires électroniques, de dictionnaires scolaires, de dictionnaires de poche, de lexiques spécialisés, de bases de données en ligne, etc.

2.2.3. Problème technologique

L'informatique et les sciences du langage entretiennent des relations privilégiées depuis plusieurs décennies. Ainsi, il n'est pas surprenant que le problème qui a intéressé en tout premier lieu les chercheurs et les firmes industrielles juste après l'invention de l'ordinateur dans les années 50 ait été celui de l'application des acquis de l'informatique à la linguistique, avec la traduction automatique. Le développement de la neuro- et de

la psycholinguistique dans les années 50 aux États-Unis a en effet été possible grâce à la ferme détermination des linguistes, des psychologues et des théoriciens de l'information de travailler sur des questions et des projets communs (Osgood et Sebeok, 1954). Cette collaboration visait principalement les applications pratiques dans les domaines de l'acquisition du langage, la compréhension et la production du langage, la traduction et les pathologies du langage, etc.

Or, s'agissant du Rwanda, à l'exception de quelques cas (Jouannet, 1987, 1989 ; Ruzindana, 1991 ; Irahari, 2004 ; Safari, 2006), rares sont les recherches qui ont été effectuées dans cette direction. Pour ce qui est de l'utilisation effective des outils logiciels, une équipe de chercheur linguistes à l'Institut de recherche scientifique et technologique du Rwanda (IRST) vient de mettre au point un logiciel dynamique (web) de lexicographie du kinyarwanda et continue de construire un logiciel de gestion terminologique multilingue. Ces exemples restent cependant des cas isolés et montrent que la recherche en linguistique computationnelle reste encore balbutiante au Rwanda.

Par conséquent, il faut instrumentaliser la recherche et privilégier les approches qui tirent parti des technologies informatiques. Dans cette perspective, la mise au point de produits langagiers n'est plus un mythe : correcteurs orthographiques, analyseurs morphosyntaxiques, outils d'aide à la traduction, à la rédaction, à la lexicographie et à la terminographie (extracteurs), instruments d'analyse et de synthèse de la parole, programmes assurant l'interaction homme/machine, les logiciels de génération automatique de textes ou de reconnaissance de la parole sont autant d'exemples d'ouverture de la science du langage au génie informatique. De manière spécifique, la recherche terminologique et lexicographique doit être informatisée pour plus d'utilité et de rapidité. Les données dictionnairiques et terminologiques doivent être accessibles en ligne.

Une autre raison capitale de s'intéresser au génie computationnel en sciences du langage a trait à la grande et conviviale facilité de manipulation de larges corpus par l'outil informatique. Il s'agit de compiler des bases de données textuelles géantes que l'on interroge à l'aide de l'ordinateur. Ces compilations sont à la base d'études quantitatives de grande précision. Nul besoin de recourir à l'introspection du chercheur en inventant des exemples factices qui risquent d'être peu naturels. Or, à ce jour, la linguistique du corpus est inexistante au Rwanda. Même les travaux dictionnairiques se font sans corpus informatisé. Le lexicographe doit créer des énoncés artificiels pour illustrer le sens des mots décrits, ce qui n'est pas sans incidence non seulement sur la qualité éducative du dictionnaire, mais aussi sur le contenu idéologique qu'il véhicule. Pour cette raison, nous recommandons fortement la constitution d'un mégacorpus de kinyarwanda annoté et informatisé.

2.2.4. Problème de formation et de marketing

Abordons à présent la question des compétences. Du fait des programmes qu'ils ont suivis, les lauréats langagiers des institutions académiques du Rwanda ne sont pas capables de faire carrière dans certains domaines d'intérêt primordial, comme la lexicographie, la terminographie, la neurolinguistique, la linguistique computationnelle, les pathologies du langage, la didactique des langues, etc. Car tous ces domaines de pointes requièrent une approche pluridisciplinaire. En fait, le champ d'activité semble extrêmement limité aux jeunes diplômés et les possibilités d'innovation très minces. La conséquence en est

qu'on ne trouve pas de spécialistes alors que les besoins sont indéniablement là, ou encore que des gens sans formation s'improvisent spécialistes des métiers langagiers.

Un autre problème corrélé à l'inadéquation des programmes de formation dispensés a trait à l'absence de stratégies « marketing » ou « éconolinguistiques » (Robillard, 1989) de la part des langagiers. L'on sait pourtant aujourd'hui qu'il existe un véritable marché langagier à retombées économiques certaines, même si ceci passe parfois inaperçu (Diadié, 1997 : 134). En fait, il s'agit ici de savoir comment les activités de la science du langage s'inscrivent dans l'ensemble des activités économiques, de telle manière que les langagiers deviennent précisément des opérateurs économiques.

Si l'on vient maintenant au concept de marché linguistique, il se doit d'être pragmatique. Il s'agit de voir dans quelle mesure on peut, avec la langue, produire des biens et services à l'intention du public, en respectant la loi de l'offre et de la demande. Les langagiers s'inscrivent de ce point de vue, dans la logique de l'économie de marché. Reprenant et complétant de Robillard (1989), Diadié (1997 : 134) mentionne quatre types de produits et services liés à l'industrie de langue :

- Les produits et services linguistiques dont le contenu porte sur la langue elle-même : manuels, dictionnaires, méthodes audio-orales et audiovisuelles, etc.
- Les produits et services linguistiques qui permettent l'utilisation intensive de la langue cible : romans, films, théâtre, etc.
- Les produits et services linguistiquement indifférenciés qui sont uniformes dans leur composante linguistique : étiquettes, notices d'emploi, traduction, publicité, etc.
- Les produits et services de la nouvelle génération générée par l'informatique : autoroute de l'information, supports ludiques, logiciels interactifs, etc.

Dans la même veine, on peut ajouter la didactique des langues, l'expertise linguistique (sociolinguistique, analyse de discours, linguistique criminologique), la linguistique diplomatique et la prise en charge psycholinguistique.

Comme on peut s'en rendre compte, le marché est très vaste et diversifié et exige un travail organisé et professionnel de la part des langagiers. Malheureusement, le manque de visibilité et de stratégie marketing est perçu comme l'un des grands défis auxquels les langagiers rwandais doivent faire face. Ceci indique qu'un travail énorme est à réaliser pour répondre à des besoins pressants. Pour mieux s'y prendre, le langagier doit procéder à une étude de marché, orienter son approche en conséquence et publiciser son produit. Pour ce faire, il faut absolument des professionnels langagiers qui possèdent des connaissances théoriques et techniques requises, qui s'engagent dans une vraie carrière, qui se servent d'outils performants, qui s'organisent dans des corporations pour défendre leur métier.

Aussi l'État doit-il investir de manière substantielle dans la formation de langagiers compétents. On privilégiera les orientations pluridisciplinaires et technologiques pour plus d'ouverture et d'efficacité. Cette formation sera suffisamment diversifiée pour élargir le champ d'action des langagiers. La priorité est à accorder, non plus à la linguistique théorique, mais à des domaines axés sur le pragmatisme et la dimension éconolinguistique (par exemple la prise en charge psycholinguistique, la traduction, l'étiquetage, le sous-titrage des films, le doublage, la rédaction multilingue et multidisciplinaire, l'ingénierie

traductionnelle, la révision ou editing, l'improvisation, le discours de circonstance, la comédie, la poésie, le saltimbanque, le commentaire, l'édition numérique, l'écriture de scénarios, la science-fiction, etc.). Ainsi donc, la création des écoles spécialisées en professions langagières et des programmes universitaires de spécialisation dans ce domaine est on ne peut plus indispensable.

2.2.5 Absence de réseautage

On vient d'insister sur l'importance d'une attitude pluridisciplinaire pour maîtriser les faits langagiers. On est tout de même conscient qu'il n'est pas toujours évident d'être versé dans plusieurs spécialités. Au fait, la nécessité de pluridisciplinarité, due à l'étendue et à la complexité du champ langagier, est corrélée à une autre approche qui vise elle aussi à élargir l'espace professionnel des langagiers. C'est qu'il est devenu impératif que des spécialistes venant de différents horizons se regroupent en réseaux nationaux et internationaux. L'importance du réseautage est que les partenaires sont capables de s'épanouir, d'échanger des données, de partager des informations sur les plus récents développements théoriques, sur les derniers modèles d'analyse, sur les derniers résultats de recherche, sur les produits langagiers de dernier cri, etc. La collaboration et l'entraide professionnelle permettent de rendre disponibles à grande échelle des ressources langagières, des offres d'emplois, des contrats de travail, etc. La multiplication et la régularité des rencontres scientifiques internationales représentent l'un des moyens d'accélérer l'expansion des connaissances et du savoir-faire des langagiers.

De ce point de vue, le réseautage fait défaut au Rwanda. Les langagiers ne sont pas organisés en équipes, en corporations, ce qui limite leur ouverture, restreint le déploiement de leurs potentialités et handicape la professionnalisation du métier. Nous pouvons donner l'exemple de l'ancien Groupe d'étude et de recherche en linguistique appliquée (GERLA/UNR) qui, malheureusement, n'est plus fonctionnel. De plus, il n'existe aucun fichier où les langagiers du Rwanda seraient répertoriés avec leurs spécialités, de manière à être accessibles à quiconque a besoin de leur expertise. On peut douter aussi que les langagiers rwandais fassent partie de réseaux internationaux. Il est à souligner enfin que l'organisation de séminaires et colloques sur des questions linguistiques est plutôt très rare, sinon inexistante, à l'échelle nationale. Somme toute, en dehors d'un forum où les différents partenaires langagiers sont amenés à interagir, il est quasiment illusoire de pouvoir créer une ambiance réellement professionnelle ni d'accéder au financement. Sur ce, il convient de commencer par la création d'un répertoire national des langagiers et d'encourager le réseautage en donnant priorité de financement à des projets susceptibles d'associer des opérateurs travaillant en réseaux. Ce répertoire comprendra non seulement les langagiers de formation, mais aussi tous les artistes langagiers (romanciers, nouvellistes, cinéastes, poètes, etc.). Ceci pourra également faciliter la valorisation et la protection de leurs œuvres.

2.2.6 De la diffusion de la recherche langagière

Au niveau de la publication, il y a lieu de déplorer le manque de capacité de diffusion et de vulgarisation des résultats de recherche. Comme nous l'avons signalé, les rencontres scientifiques sont rares et ceci ne permet pas aux langagiers d'exposer leurs résultats de recherche et d'échanger leurs expériences. Au Rwanda, il n'existe pas de revues spécialisées en matière linguistique. Même les canaux de diffusion de masse (radio,

télévision et presse) ne semblent faire aucun écho de la recherche en cours. Il est donc dommage que d'excellents travaux réalisés dans des institutions d'enseignement supérieur et/ou de recherche moisissent dans des armoires. Dans ces conditions, il est difficile de penser à mettre la recherche au service du développement du pays.

Il va sans dire que la faible capacité de diffusion est surtout liée à l'insuffisance des moyens financiers. Ainsi, les moyens de publication des résultats de recherche doivent être renforcés. Des colloques et séminaires doivent être régulièrement organisés à tous les niveaux pour permettre aux langagiers de rester solidaires et d'échanger leurs expériences. Des revues scientifiques de renommée nationale et internationale sont à créer. Ces revues publieront les résultats des recherches langagières menées au Rwanda et à l'étranger. Les médias se doivent de répercuter ce qui se fait sur le plan de la recherche pour accroître la capacité de vulgarisation. Pour le moment, la publication sur Internet est une voie aujourd'hui incontournable. Il faut sans tarder créer de véritables maisons d'édition pour aider les écrivains et les chercheurs à rendre publiques et à commercialiser leurs productions. Les maisons d'édition existantes sont appelées à y investir car la matière est déjà là, beaucoup d'œuvres littéraires inédites et intéressantes (Nkejabahizi *et al.*, 2009).

Conclusion

Il ressort de ce que nous venons de voir qu'il manque au Rwanda un environnement propre à favoriser la croissance de métiers langagiers. Ainsi que nous l'avons souligné, il faut avoir un plan d'action qui serait de nature à favoriser l'épanouissement de véritables professions langagières, en privilégiant des approches multidisciplinaires et éconolinguistiques. Ceci permettra une exploitation optimale des potentialités langagières du pays, et donnera aux langagiers du Rwanda une ouverture pour les marchés externes. De surcroît, une véritable industrie de la langue ne serait concevable sans l'usage intensif des possibilités technologiques qui s'offrent aujourd'hui, à savoir les nouvelles technologies de l'information. Les langagiers quant à eux, devraient prendre conscience de l'importance de leur rôle au sein de la société, et devenir les leaders de leur métier. Il leur appartient d'être compétitifs, de conditionner et de conquérir leur marché. Pour ce faire, nous avons suggéré un certain nombre de stratégies qui pourront guider les actions concrètes en la matière, l'objectif étant double : mettre sur pied un cadre professionnel de traitement des questions langagières et créer des emplois. Il est évident que pour avoir de succès, il faut mettre en cause et réviser la philosophie qui sous-tend les activités de recherche. Grosso modo, il faut viser le pragmatisme et des solutions concrètes tout en s'inscrivant dans le cadre des stratégies du pays en matière de développement.

Bibliographie

- Abbou, A. *et al.*, 1987. *Les industries de la langue. Les applications industrielles du traitement de la langue par les machines (France et contexte international)*. Vol. I, II. Paris : DAICADIF.
- Bagambake, M. G., 2005. *Le rôle du Soap-opéra dans le développement socioculturel du Rwanda. Le cas d'Urunana de Health Unlimited (1999-2003)*. (Mémoire de licence). Butare : UNR.
- Bizimana, S., 2001. *Imyandikire y'ikinyarwanda*. In : *Inama nyunguranabitekerezo ku guhesha agaciro ikinyarwanda*. Butare : IRST.

- Diadié, B., 1997. Economie. In : *Sociolinguistique. Les concepts de base*. Sprimont : Pierre Mardaga.
- Gauthier, J., 1994. Mondialisation et questions linguistiques : essai de problématique générale. In : *Langue nationale et mondialisation : enjeux et défis pour le français. Actes du Séminaire*. Québec : C.L.F.Q.
- Halliday, M.A.K., 1978. *Language as social semiotic: the social interpretation of language and meaning*. London: Arnold.
- Hayman, R., 2005. "The contribution of the post-basic education and training (PBET) to poverty reduction in Rwanda: balancing short-term goals and long-term visions in the face of capacity constraints". *Post-basic education and training working paper series*, n° 3, Edinburgh: University of Edinburgh.
- Irahari, G., 2004. *Défis et possibilités d'un correcteur orthographique automatique du kinyarwanda*. (Mémoire de licence). Butare : UNR.
- Jouannet, F., 1987. *Modèle informatisé de traitement des tons (domaine bantou)*. Paris : SELAF.
- Jouannet, F., 1989. *Modèles en tonologie*. Paris : CNRS.
- Kayumba, C., 2004. « Ubusizi nyarwanda igihe cy'ubukoroni ». *Bulletin de L'Institut de Recherche scientifique et technologique*, n° 4, pp. 71-99.
- Minecofin, 2001. *Rwanda Development Indicators*. Kigali.
- Mugengano, J., 2003. *Le théâtre scénique rwandais d'après 1994 et sa fonction sociale*. (Mémoire de licence). Butare : UNR.
- Mukama, E., 2007. "Rethinking languages of instruction in African schools". *Policy & Practice. A Development Education Review*, n° 4, pp.53-56.
- Mukama, E., 2008. "Students' interaction with web-based literature: towards dissolution of language boundaries". *International Journal of Knowledge and Learning*, Vol. 4, n°5, pp.478-495.
- Munyakazi, L., 1992. « Impuzanyandiko yikinyarwanda » *Études rwandaïses*, Vol. 2, n° 1, pp.176-195.
- Munyarugerero, F.-X., 1982 a. « Amateka n'ingano by'inkuru ndende mu Rwanda ». *Education Science & Culture*, n° 3, pp. 105-114.
- Munyarugerero, F.-X., 1982 b. « Ingingo z'ingenzi inkuru ndende zibandaho ». *Education Science & Culture*, n° 4, pp. 11-28.
- Munyarugerero, F.-X., 1983. « Urwiganwa n'umwihariko by'abahanzi b'abanyarwanda muri iki kinyejana ». *Education Science & Culture*, n° 8, pp. 21-39.
- Murasira, A., 1999. *Le théâtre radiophonique et son impact socioculturel au Rwanda*. (Mémoire de licence). Butare : UNR.
- Musabeyezu, Th., 2005. *Problèmes terminologiques au Rwanda*. (Mémoire de licence). Butare : UNR.
- Mutanguha, B., 2005. *Implantation de l'orthographe normative du kinyarwanda*. (Mémoire de licence). Butare : UNR.
- Nkejabahizi, J.C. et al., 2009. *Anthologie de la littérature rwandaïse moderne*. Butare : Éditions de l'UNR.

- Nkejabahizi, J.C., 2009. *Ubusizi nyarwanda*. Butare : Éditions de l'UNR.
- Nkusi, L. & J.C. Nkejabahizi, 1997. *Bibliographie du Kinyarwanda*. Butare : UNR.
- Nsengimana, J., 1986. Comprendre la littérature rwandaise contemporaine : la chanson, un genre précurseur des autres genres dans le Rwanda indépendant. In : *Études ethnoлингuistiques et de littérature orale rwandaise*, Ruhengeri : GERLA-UNR.
- Ntakirutimana, E., 2005. The trilingualism policy in Rwandan education almost 10 years ago. Communication In the 38th Annual Meeting on Language and Identity in Applied Linguistics, University of Bristol, September 15-17, 2005.
- Osgood, C.E. & A.T. Sebeok, 1954. *Psycholinguistics. A survey of theory and research problems*. Blomington/London : Indiana University Press.
- Robillard, D. de, 1989. Vers une approche globale des rapports entre langue et économie. In : *Langue, économie et développement*. Aix-en-Provence : PUP.
- Rugamba, C., 1987. *La poésie face à l'histoire*. Butare : INRS.
- Ruzindana, M., 1991. *An Interlanguage study of vowel duration in the Advanced Kinyarwanda Speakers of English*. (Ph.D. Thesis). Reading : University of Reading.
- Safari, M., 2006. *Contribution à l'étude des possibilités de création d'un dictionnaire électronique du kinyarwanda*. (Mémoire de licence). Butare : UNR.
- Wells, G., 1999. *Dialogic inquiry: towards a sociocultural practice and theory of education*. Cambridge: Cambridge University Press.

